

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 16 OCTOBRE 1919

G.-E. DION, Administrateur

POUR LA PATRIE

Nos lecteurs ont lu avec beaucoup d'intérêt, sans doute, l'appel de Mgr Doucet en faveur du collège du Sacré-Cœur, autrefois de Caraguet, et qui doit être reconstruit à Bathurst. Comme on l'a vu chaque personne fournissant une piastre aura droit à une chance dans le tirage d'une somme de \$500.00 que Mgr Doucet a généreusement offert dans ce but.

L'œuvre que l'on nous demande de supporter est bien belle comme toutes les œuvres d'éducation et celui qui fournit à la construction d'un collège peut être certain qu'il fait un œuvre méritoire, que les gens du monde appellent de philanthropie. Et c'est ainsi que l'on voit des millionnaires fournir des sommes considérables pour l'érection de collèges ou d'universités. Mais, quand ce collège que nous aidons à reconstruire est un collège catholique, un collège où des jeunes gens iront apprendre à mieux connaître Dieu et leur religion, apprendre à être de meilleurs citoyens, plus utiles à tous les points de vue, alors ce n'est plus une œuvre philanthropique, c'est une œuvre de charité chrétienne. L'Évangile nous recommande de mériter le Ciel par la prière et l'aumône; il n'est pas de meilleure manière de faire l'aumône que d'aider à une œuvre comme celle-ci.

Mais il est pour nous une autre raison de fournir pour la reconstruction de collège Sacré-Cœur. En faisant cela nous faisons une œuvre éminemment patriotique, et nous unissons dans un même mouvement la religion et la patrie.

Nous n'avons pas l'intention de refaire ici l'histoire des persécutions que nous avons eu à subir, mais nous permettrons de rappeler que, à cause de ces persécutions, nous nous sommes trouvés longtemps dans une situation inférieure, dépourvus que nous étions pendant longtemps d'écoles où nos enfants pouvaient apprendre à lire et à signer leur nom. Il n'était pas question de collège alors et les vrais patriotes rêvaient de voir des écoles primaires dans les centres les plus importants. Quelques-uns plus audacieux que les autres tentèrent de fonder des écoles où nos enfants recevraient une éducation un peu supérieure, mais c'était une audace que certains esprits étroits ne concevaient pas de la part des fils des déshérités de 1755, et les académies furent fermées. Une tentative de collège à St-Louis n'eut pas un meilleur résultat. Ce n'est qu'en nous imposant par le nombre que nous avons pu enfin relever la tête, et encore combien d'efforts n'ont-ils pas été faits pour nous la faire recouvrer.

Nous avons maintenant des collèges classiques. Nous en avons un dans la diocèse de Chatham qui faisait du bien, beaucoup de bien. La divine Providence, qui veut que les bonnes œuvres soient fondées sur la Croix, a permis que deux fois de suite cette magnifique maison d'éducation fut détruite par les flammes. Les pères Eudistes qui ont fait tant de sacrifices pour assurer à nos enfants une éducation supérieure chrétienne se trouvent dans l'impossibilité de reconstruire à leur dépens. Ils sont prêts encore à se dévouer pour nos intérêts, mais ils nous demandent de nous aider nous-mêmes, et c'est notre devoir de le faire. Nous reviendrons sur ce sujet qui est de toute première importance, mais qu'on y pense d'avance. Qu'on commence dès aujourd'hui à mettre quelque chose de côté pour avoir son nom sur la liste d'honneur. Que l'on mette au moins \$1.00 de côté pour pouvoir concourir au tirage du \$500.00.

Palais de Justice

La cour de circuit siège cette semaine sous la présidence du juge Chandler. Le Major McPeake agit comme sténographe officiel. Le dossier est très chargé. C'est la cour de circuit la plus importante que nous avons eue depuis bien des années.

Quatre causes criminelles sont inscrites au dossier: — Le Roi contre Aurèle Bérubé, accusé de parjure, Le Roi contre Antoine Levasseur, accusé de parjure, Le Roi contre Elzéar Soucie, accusé d'avoir tué le cheval de son voisin, Le Roi contre Magloire Plourde, accusé de vol.

La cause contre Antoine Levasseur a été renvoyée par

le grand juré. Celle de Magloire Plourde a été remise à la prochaine cour faute de témoins. Aurèle Bérubé et Elzéar Soucie devront subir leur procès devant le petit juré, dans ces deux dernières causes, a trouvé qu'il y avait matière à procès.

Il y a aussi trois causes civiles: David Levesque vs François Grandmaison; Théodule Landry vs Hilaire Landry et Francis Landry; The Eastern Townships Lumber Company vs Frank Lynch. Tous ces procès sont des procès sans jurés.

Voici la liste des grands jurés: MM. Fortunat Gagnon, Cyprien Ouellet, Solime Thibodeau, Bélonie M. Thibodeau, Fortunat Legassé, Frank Grandin, Vital Audibert, Florent Michaud, Samuel Carrier, Raphaël Rossignol, Paul S. Mar-

tin, Cyprien Bouchard.

Ci-suit la liste des petits jurés: Raymond Devost, Joseph C. Levesque, Xavier Beaulieu, Achil Levesque, John Moreau, Hilaire Daigle, Ovode Gauvin, Théodore Cyr, Zéphirin Thibodeau, Joseph L. B. Martin, Basile L. Martin, Emile Nadeau, Vital C. Martin, James Garrity, Denis Martin, Bélonie O. Thériault, Thomas Voisine, Ned Pelletier, Xavier Lapointe, Patrick Fournier, Leonard E. Cyr.

On remarque à la cour les avocats suivants: MM. Thane M. Jones, de Woodstock, Peter J. Hughes, de Fredericton, Pius Michaud, Max. D. Cormier, J. R. Michaud et A. Lawson.

L'avenir dans la Culture des petits fruits

Bravo! Bravo! mes espérances sont à leur comble et j'avais bien raison d'espérer lorsque j'écrivais mon premier article sur la "Culture des petits fruits" qu'il porterait lui aussi ses fruits. — Un des bons cultivateurs de l'île d'Orléans, endroit réputé le meilleur pour la culture des fraises, m'écrit ce qui suit: "Depuis dix ans je m'occupe de la culture des fraises et j'en récolte chaque année plusieurs centaines de gallons que je vends toujours à un prix très élevé. J'en cultive trois arpents. Cette année l'un m'a rapporté 475 piastres, le second 550, et le troisième 602 piastres. Certes il faut beaucoup de main d'œuvre pour la récolte, mais j'emploie des enfants et des femmes qui font ce travail en peu de temps. Je calcule que malgré le prix élevé de la main d'œuvre, mes dépenses n'atteignent pas un quart des recettes. Vous ne sauriez trop, monsieur, encourager par tous les moyens possibles la "culture des petits fruits", c'est celle qui est la plus payante. Cet automne je vais planter encore deux arpents de fraises et en plus deux autres arpents de framboises, fruit également bien demandé. Je ne suis pas en peine pour la vente, les grosses maisons de conserves de Québec m'achètent toujours mes fruits d'avance avant la récolte, et je n'ai pas besoin de m'inquiéter. Avant de cultiver les fraises j'avais une ferme où je m'occupais de culture générale, et avec beaucoup plus de peine je gagnais beaucoup moins. Depuis que je m'occupe des fraises, j'ai toujours beaucoup plus d'argent à la banque à la fin de l'année que lorsque j'avais ma ferme et tout son attirail. Depuis huit ans je vis dans une heureuse aisance avec toute ma famille".

Voilà une lettre qui en dit plus long que tout ce que je pourrais vous raconter pour vous inciter à cultiver des "petits fruits". Il y a dix ans il n'y avait pas alors de débouchés à Québec comme maintenant. Certes ce brave homme qui n'a pas craint de se livrer à la culture des fraises n'avait pas les commodités de vente comme nous les avons aujourd'hui, il a dû plusieurs fois faire le voyage à Québec avec des paniers de fraises et se rendre sur le marché pour y exposer et vendre ses produits. Mais maintenant ce n'est plus la même chose: il suffit de porter les fruits à la station de chemin de fer et de faire l'expédition par express aux frais de l'acheteur qui acceptera tous les fruits qui lui seront expédiés. Donc pas de doute pour la sûreté de la

vente. Les fabriques de confitures de Québec n'en ont jamais assez et sont obligées pour satisfaire aux demandes, d'aller en acheter un peu partout dans les autres provinces et même aux Etats-Unis.

Sachant que la maison J.-B. Renaud, de Québec, avait ouvert cette année une fabrique de confitures, je lui ai demandé ce qu'elle pouvait faire en vue d'encourager les cultivateurs à produire des petits fruits. — Je me permets de reproduire quelques lignes d'une des lettres qu'elle m'a adressées: "Nous sommes prêts à donner à la culture des petits fruits tout l'appui possible en payant toujours les plus hauts prix du marché et ce, pour le plus grand progrès de notre Province, il appartient à une maison aussi puissante que la nôtre de faciliter un tel progrès, si les cultivateurs ont bonne volonté. Et que dire de notre manufacture qui ouvre ses portes ayant d'avance des ordres pour 65 chars de confitures, vendues dans la province d'Ontario. N'est-ce pas un revirement complet des choses que l'argent ontarien revient chez nous? Pour subvenir à la grande demande que nous avons que, il nous a fallu aller acheter aux Etats-Unis les fruits dont nous avions besoin et que nous aurions pu tirer de notre sol, laissant chez nous des milliers de piastres semées parmi les cultivateurs de notre Province. En effet, 50 chars de fraises nous sont venus des Etats-Unis. Imaginez un peu le montant d'argent que cela représente. Peu après, nous avons vu en Ontario, en Nouvelle-Ecosse, un peu partout... Puis chez nous enfin... mais la production est si faible comparée à la consommation".

Voilà encore une lettre qui se passe de commentaires et convaincra les plus endurcis ou du moins ceux qui craignent encore de ne pouvoir vendre leurs fruits. Mais ils sont le petit nombre, à en juger par le flot de lettres qui tous les jours inondent mon bureau et demandent des renseignements. Oh! je ne m'en plains pas, quoique cela me donne un surcroît de travail; c'est au contraire une grande satisfaction pour moi de constater que les quelques articles que j'ai écrits sur la "Culture des petits fruits" portent, comme je le disais au commencement, eux aussi leurs fruits. C'est toujours avec plaisir que je réponds à toutes les lettres qui me sont adressées. Il m'en arrive de toutes parts même des Etats-Unis. — C'est une personne qui me demande où elle pourra se procurer des plants; une autre, quel est la meilleure variété à planter, etc., etc.

Pour ce qui est de l'achat des plants je vous recommande fortement: 1o de placer toutes vos commandes chez les marchands de la Province de Québec et ne vous adressez que dans les cas très rares où vous ne pourriez pas trouver ici ce que vous demandez; 2o d'acheter chez le marchand le plus voisin de chez vous: c'est le seul moyen d'avoir des plants acclimatés à la température de votre région.

Jusqu'à présent je ne connais qu'une adresse où vous pouvez vous procurer des plants de fraisières, c'est chez Monsieur F. X. Gosselin, Ste Famille, Ile d'Orléans, P. Qué. Ce monsieur possède une bonne variété de fraises: la Albanie de Wil-

son. Vous pouvez vous procurer des framboisiers variété Colthart chez Monsieur Jqs. Verreault, St-Roch des Anlais, Kam P. Q. ou chez Monsieur C. P. N. wman, Lachine, P. Q.

Si d'autres personnes de la province de Québec avaient de bonnes

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social: MONTREAL

Capital Paye et Surplus \$3,000,000.00
Actif total, au delà de \$31,690,000.00

95 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

1o—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

2o—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

3o—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston:

F. H. Bourgoïn, gérant local.

PEABODYS OVERALLS Are Almost EVERYBODY'S Are They Yours?



GUARANTEED 10¢ A BUTTON 25¢ A RIP A NEW PAIR FREE IF DEFECTIVE YOU DON'T HAVE TO ARGUE WE INSIST THAT EVERY WEARER MUST BE SATISFIED

Royal Stores

Mens and Boys out fit

variétés de fraises ou de framboises à vendre, je me ferai un plaisir sur réception de leur adresse de la publier sur cette page.

Cultivateurs de la Province de Québec cultivez donc des "petits fruits", un avenir brillant s'ouvre devant vous!

L. D. Huguenin, Ste-Anne de la Pocatière le 2 octobre 1919.

Soumissions Demandées

Des soumissions sont demandées pour la construction d'une église à Baker Brook. Des soumissions séparées sont demandées pour les fondations et pour l'église même. Les plans et devis pourront être examinés au presbytère de St-Hilaire. Toutes les soumissions devront être rendues au dit presbytère le ou avant le 10 octobre, 1919.

AVIS

Les personnes qui désirent aller s'établir dans l'Ouest, sur le chemin de fer du C. P. R. et s'acheter des terres toutes prêtes pour la culture, pourront s'adresser à EMILE BOURGOIN, New Victoria Hotel, Edmundston, N. B.

La MUTUAL LIFE OF CANADA est une compagnie d'assurance-vie qui ne fait pas affaire en dehors du Canada, qui exerce un soin judicieux dans le choix de ses risques, qui est renommée pour ses dépenses minimales d'administration, et pour son taux très bas de mortalité. Tous ces avantages sont en faveur des assurés.

Les hommes désapprouvent toujours ce qu'ils ne sont pas capables de faire.